***«Votre complémentaire santé, soucieuse de la défense de vos intérêts, est heureuse de vous remettre l’équipement optique d’importation qu'elle a acheté pour vous sur internet au meilleur prix.***

***Votre opticien ayant été contraint de cesser son activité sous la pression tarifaire de l'encadrement des prix, vous pouvez, pour tout renseignement pour l’utilisation et le montage de ces produits, acheter un tutoriel sur internet ou vous adresser à la plateforme téléphonique au 0800 00 00, appel surtaxé. »***

**Pensez-vous que c’est ce qu’attendent les Français ?**

<Entête magasin>

******

***Défendre le métier d’opticien de santé et l’accès de tous à des soins visuels de qualité***

<Lieu, date>,

<Madame la candidate/Monsieur le candidat>,

Alors que vous portez un discours politique important en cette période cruciale pour l’avenir de la société française, je tenais à attirer votre attention sur une ***préoccupation majeure des Français en matière de santé***, les problèmes liés à la vue, et sur ***l’avenir de la filière qui porte le « Bien voir ».***

***Assurer un égal accès à des soins optiques de qualité : la fin des réseaux mis en place par les organismes complémentaires***

Assurer un égal accès aux soins optiques, c‘est faire en sorte que la France redevienne pleinement un pays où chacun a un ***libre accès aux produits les plus adaptés à ses besoins et à l’opticien de son choix***. C’est aussi défendre un système de protection sociale reposant sur les valeurs républicaines d’universalité, d’égalité et de solidarité.

Or, ces valeurs sont largement mises à mal par les pratiques de certains organismes complémentaires d’assurance maladie. Les réseaux dits de soins mis en place par ces structures, on le sait aujourd’hui, nous ont mené à une ***« santé visuelle » à deux vitesses,*** et sont loin d’avoir répondu aux attentes de la population notamment en matière d’accès aux soins.

Ces réseaux de soins portent atteinte au ***libre choix du professionnel de santé ;*** ils détruisent la ***relation de proximité et de confiance*** entre les patients et les professionnels de santé ; ils conduisent à un ***abaissement général de la qualité des soins*** notamment en optique où les remboursements accordés par les OCAM ont baissé de 50% à cotisation égale.

On a voulu faire croire aux Français et aux pouvoirs publics que la solution pour un accès aux soins en optique pour tous passait par le développement de ces réseaux commerciaux.

Ce n’est pas le cas.

***10 ans après, on ne peut que constater l’échec de cette proposition*** : augmentation des cotisations, baisse drastique des remboursements, mécontentement général des assurés et des professionnels de santé, standardisation de l’offre, sans parler de l’alourdissement des tâches administratives pour les opticiens, des délais de paiement à rallonge et surtout, ce qu’il y a de plus grave, la marchandisation des données de santé en violation de toutes les lois de la République.

***Garantir à chacun l’accès aux soins optiques***

La séquence électorale qui se poursuit aujourd’hui avec les élections législatives fait une large place à la question de la prise en charge des soins peu remboursés, soins dont fait partie l’optique. La proposition faite pendant la campagne notamment par le Président de la République pour ***la prise en charge à 100% des équipements optiques*** doit aujourd’hui être examinée par l’ensemble de la classe politique et des professionnels de santé.

La prise en charge de l’optique à 100% est réduite pour beaucoup de nos concitoyens à une simple aide financière pour l’acquisition d’un équipement, ou à la possibilité de ne pas avoir de reste-à-charge à régler.

Mais il serait bon d’élargir le concept de prise en charge de l’optique à 100% ***à une prise en charge globale de l’amétrope*** pour y inclure l’accès à la consultation chez l’ophtalmologiste, l’accès à la prévention qui peut être assurée par les orthoptistes et par les opticiens, et l’accès à un équipement d’une qualité irréprochable répondant aux besoins de l’amétrope.

Il ne faut pas réduire la question de l’accès aux soins optiques à la seule problématique financière. Il nous faut en effet mettre en place les éléments nécessaires à une prise en charge effective et complète de l’amétrope tout au long de sa vie.

Je souhaiterais <Madame la candidate/Monsieur le candidat> pouvoir vous rencontrer notamment pour vous présenter ***mon quotidien de professionnel de santé de proximité au service des amétropes.***

Dans l’attente, je vous prie d’agréer, <Madame la candidate/Monsieur le candidat>, mes très sincères salutations.

<Prénom Nom>

<Qualité>